

la Force de défense israélienne (FDI), l'armée du Sud-Liban (ASL) et d'autres groupes armés avaient pris pour cibles le personnel et le matériel de la FINUL. En outre, en fermant des routes et en créant d'autres obstacles, la FDI et l'ASL limitaient la liberté de mouvement de la Force.

IRAN/IRAK

Le 27 février, le Conseil, à la demande du Secrétaire général et sous les auspices du Président, a émis une déclaration de consensus appuyant son projet d'organiser des pourparlers directs entre les deux parties. Dans cette déclaration, le Conseil faisait savoir qu'il appuyait entièrement les efforts du Secrétaire général et invitait l'Iran et l'Irak à collaborer pleinement avec lui "car 18 mois après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, la résolution 598 (1987) [qui a mis fin à la guerre] n'est toujours pas appliquée intégralement".

Pendant la dernière semaine de mars, le Secrétaire général a déposé son rapport sur les activités menées par le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Iran-Iraq (GOMNUII) pendant les six mois précédents. Dans ce rapport, le Secrétaire général décrivait les efforts qu'il avait faits pour obtenir l'application de tous les éléments de la résolution 598 ainsi que les difficultés que son représentant et lui avaient rencontrés à cet égard. Le 29 mars, le Conseil a adopté à l'unanimité une résolution approuvant la recommandation du Secrétaire général en faveur de la prolongation du mandat du GOMNUII pour une autre période de six mois.

LA SITUATION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Le 12 février, inquiète de l'accroissement du nombre de Juifs soviétiques qui émigrent en Israël pour ensuite s'établir dans les territoires occupés, l'URSS a demandé que le Conseil se réunisse pour examiner les "actes illégaux commis par Israël pour peupler les territoires occupés" et empêcher "des actes qui pourraient modifier la structure démographique des territoires occupés".

Cette requête a pris au dépourvu les pays arabes membres du Conseil ainsi que le Groupe arabe, qui avaient exercé jusque-là des pressions à Moscou, à Washington et dans d'autres capitales afin d'amener Israël à mettre fin au peuplement des territoires occupés par des Juifs soviétiques immigrants. Le Groupe arabe ne souhaitait donc pas que la question soit soulevée au Conseil avant qu'ils n'aient fait d'autres démarches. À la fin de février, l'examen de la question a été suspendu jusqu'à nouvel ordre tandis que les États-Unis et l'URSS engageaient des négociations sur une déclaration possible du Conseil à ce sujet.

L'affaire est demeurée en suspens jusqu'à l'assassinat, en mai, de sept ouvriers palestiniens par un tireur fou israélien